



Regroupement familiale concernant mes propres parents

Par **HATIM**, le **10/03/2009** à **00:25**

bonjour rnje suis citoyen francais d'origine marocaine agé de 33 ans, situation assez bonne, et je prends à ma charge mes parents qui vivent au maroc ces derniers se sont toujours présentés chez moi en france en demandant un visa au consulat de france au maroc et n'ont jamais eu de probleme, ils ont toujours respecté la durée de leur séjour en france.....rnSauf que ces derniers temps comme j'ai demandé un visa long séjour pour eux pour éviter de se présenter chaque fois au consulat de france ainsi que chaque fois il fallait payer des timbres pour l'attestation d'acueil et des frais de visa qui leur coute cher à chaque demande....rnMalheureusement maintenant ils veulent plus leur donner de visa j'ai fais recours vis a vis de la commission mais toujours rien (pas de réponse)rnmes parents sont bloqués maintenant ils peuvent même plus venir voir leur filsrnet je ne trouve pas cela normale, meme le consulat ne me reponde pas sachant que j'ai renouvelé ma demande par (mail/fax....)rndonc je compte sur vous pour mieux m'expliquer ce qu'il faut vraiment faire car je cherche des solutions sinon devrai-je voir un avocat rnmerci à vous rncordialement